

LOGICSALE AG

Conditions Générales de Vente

Applicables au 1er décembre 2013

1Préambule; Informations relatives à logicsale AG; Applicabilité des Conditions

La société logicsale AG (ci-après appelée "LOGICSALE"),

Rue: Schanzenstrasse 6-20, Kupferhuetten 4.4
Code postal: 51063
Lieu: Cologne, Allemagne

Représentation légale: Les administrateurs
Michael Näther et
Michael Kirsch

Tribunal d'enregistrement : Cologne HRB 71443
Identifiant TVA : DE275870059
Contact : service@logicsale.fr
Adresses du site Internet : http://www.logicsale.fr

propose un service Internet exclusif (ci-après appelé le "LOGICIEL") visant à aider les commerçants professionnels, qu'ils soient particuliers ou personnes morales, (ci-après appelé(s) le(s) "CLIENT(S)") qui souhaitent optimiser le prix ou gérer les éléments que ceux-ci mettent en vente sur la plateforme du marché d'Amazon Services Europe S.a.r.l. (ci-après appelée "AMAZON"). Le LOGICIEL proposé aux CLIENTS est soumis à ces conditions générales de vente (ci-après appelées "CGV"). Les relations contractuelles entre le CLIENT et LOGICSALE sont exclusivement soumises à ces CGV, sauf dans des cas particuliers convenus autrement par écrit. Les différentes CGV du CLIENT ne s'appliquent pas. LOGICSALE est légalement et financièrement séparée et indépendante d'AMAZON. LOGICSALE n'est également pas un agent d'AMAZON.

2Objet: Description du LOGICIEL DE LOGICSALE

- 2.1Le contrat est relatif à l'utilisation du LOGICIEL développé par LOGICSALE et exploité sur les serveurs de LOGICSALE par le CLIENT. Le CLIENT reçoit un droit d'utilisation du LOGICIEL limité dans le temps, non transférable et non exclusif conformément à ces CGV pour la durée du contrat. L'accès au LOGICIEL est donné au CLIENT à des fins internes du CLIENT avec pour seul objectif de les aider à optimiser les prix de vente de leurs articles sur les plateformes commerciales prises en charge par LOGICSALE.
- 2.2Le CLIENT peut utiliser le LOGICIEL pour optimiser les prix des produits que celui-ci met en vente sur le site AMAZON. Le CLIENT suit une stratégie de prix qui est uniquement fixée par celui-ci. Le LOGICIEL détermine les prix de vente des produits des concurrents du CLIENT et ajuste le prix de chaque article conformément aux règles en matière de prix du CLIENT.
- 2.3Le LOGICIEL transfère les prix des produits calculés automatiquement au nom du CLIENT à AMAZON. Le LOGICIEL ne transfère pas les quantités en stocks à AMAZON, sauf si le CLIENT apporte activement des changements dans les quantités en stocks du LOGICIEL ou si celui-ci configure le LOGICIEL de sorte que celui-ci traite les changements des quantités en stocks faits par le CLIENT dans un fichier CSV qui est envoyé et traité par le LOGICIEL, puis transféré à AMAZON. Le fait de savoir si et dans quelle mesure le CLIENT utilise le LOGICIEL n'est pas vérifié par LOGICSALE.
- 2.4Pour que LOGICSALE puisse changer les prix des produits du CLIENT et les publier en son nom ainsi qu'utiliser les prix comme base pour le calcul de la rémunération, le CLIENT est dans l'obligation d'accorder à LOGICSALE l'accès aux données relatives à son compte (identifiant et mot de passe) et les déposer dans le LOGICIEL pour la durée du contrat. Le CLIENT a la responsabilité de s'assurer que les informations stockées dans le LOGICIEL accordant l'accès à son compte AMAZON sont valides et à jour. Tous les changements doivent être enregistrés immédiatement dans le LOGICIEL par le CLIENT. LOGICSALE est autorisé par la présente à accéder au compte AMAZON du CLIENT aux fins d'optimisation des prix et de calcul de la commission.

Le Logiciel utilise les possibilités techniquement appropriées pour se connecter au Compte Vendeur Central Amazon. Identifiant (= adresse e-mail) et mot de passe du CLIENT ou

connexions appropriées du Logiciel Amazon (par exemple, service internet du marché). Le CLIENT doit fournir l'identifiant (= adresse e-mail) et le mot de passe dans le LOGICIEL et le maintenir à jour à tout moment.

Le CLIENT a la responsabilité de maintenir les données de connexion Amazon à jour dans le LOGICIEL et maintenir le fonctionnement des options de connexion. Un mot de passe changé doit être immédiatement édité dans le LOGICIEL par le CLIENT à sa propre initiative. L'adresse e-mail dans le LOGICIEL ne peut être changée par le CLIENT. Par conséquent, LOGICSALE doit immédiatement être informée des changements.

L'optimisation des prix est effectuée de manière automatique et conformément aux options définies par le CLIENT, jusqu'à la fin de la période du contrat sauf si le CLIENT désactive l'optimisation en cliquant sur le bouton "Désactiver le Moteur". Si l'optimisation est désactivée, les prix restent au niveau de la dernière optimisation.

3Conditions Préalables nécessaires du CLIENT pour utiliser le LOGICIEL et Obligations du CLIENT

- 3.1Le CLIENT doit posséder un "Compte Vendeur Central" valide. Le CLIENT doit également être majeur et jouir de sa pleine capacité juridique. Une annulation ou toute autre raison en vue d'annuler l'activité ou une annulation du compte Amazon du CLIENT n'affecte pas la relation contractuelle, quelque soit la raison de l'annulation.
- 3.2Le CLIENT est par la présente dans l'obligation de fournir des informations précises au sujet de son identité, son adresse et les articles que celui-ci souhaite vendre sur la plateforme AMAZON. Le CLIENT veille à annoncer immédiatement tous changements qui peuvent survenir concernant ces informations à LOGICSALE et à mettre à jour le LOGICIEL.
- 3.3Le CLIENT veille à ne pas mettre en vente des produits sur la plateforme AMAZON qui sont illégaux ou qui enfreignent les droits de tiers (y compris les droits de propriété intellectuelle), qui portent atteinte à l'ordre public et à la décence, ou qui sont proposés sous des conditions, y compris des conditions de prix, qui sont en violation des provisions du Code de la Consommation ou du Code de la Propriété Intellectuelle;
- 3.4Les identifiants et mots de passe attribués que le CLIENT reçoit conformément à ces CGV afin de pouvoir utiliser le LOGICIEL sont uniquement destinés au CLIENT. Le CLIENT est obligé de ne pas divulguer l'identifiant et le mot de passe à des tiers, et à ne pas autoriser leur usage pas des tiers. Les représentants légaux ou employés du CLIENT et prestataires de services externes habilités par le CLIENT ne sont pas considérés comme des tiers, si ceux-ci sont tenus à la confidentialité des données. Si le CLIENT possède plusieurs comptes Amazon, celui-ci est autorisé à ouvrir plusieurs comptes différents pour le LOGICIEL (avec des noms d'utilisateur et mots de passe différents). Pour ces comptes, les mêmes CGV sont applicables.

4Période d'Essai Gratuite; Contrat rémunéré à la commission

4.1Période d'Essai Gratuite

La relation contractuelle entre le CLIENT et LOGICSALE commence toujours par une période d'essai unique de 10 jours. À cette fin, LOGICSALE envoie au CLIENT les détails de connexion par e-mail, par l'intermédiaire desquelles le CLIENT peut paramétrer un compte personnel dans le LOGICIEL. La période d'essai de 10 jours commence au moment de la première connexion du CLIENT au LOGICIEL par l'intermédiaire des données de connexion qui lui sont envoyées. Lors de la période d'essai gratuite, le CLIENT peut utiliser le LOGICIEL et l'assistance de LOGICSALE gratuitement. Pendant toute la période d'essai, LOGICSALE est autorisée à interdire des CLIENTS particuliers, avec un préavis de 24 heures pour toute raison, d'utiliser le LOGICIEL. Ces CGV, à l'exception des articles 5 et 6, s'appliquent également lors de la période d'essai. La période d'essai expire après 10 jours, sans demande de résiliation par le CLIENT. Les prix sont remis à leurs prix initiaux après l'expiration de la période d'essai (c'est à dire, avant le début de la période d'essai). Si le CLIENT ne souhaite pas cela, il a la possibilité d'arrêter l'optimisation des prix avant la fin de la période d'essai sur son compte à sa propre initiative. Les prix restent alors au même niveau qu'au dernier jour de l'optimisation. Si le CLIENT ne décide pas de

souscrire à un contrat rémunéré à la commission, l'accès de CLIENT au compte personnel dans le LOGICIEL expire.

4.2 Contrat rémunéré à la commission

Dès l'expiration ou lors de la période d'essai, le CLIENT a l'opportunité de souscrire un contrat rémunéré avec LOGICSALE. La conclusion du contrat rémunéré à la commission commence lorsque le CLIENT clique sur le bouton "Envoyer les Données" sur la page appropriée dans le compte personnel du CLIENT. Sur cette page, le CLIENT doit choisir la période initiale du contrat (3 ou 12 mois), entrer ses coordonnées bancaires et doit confirmer que celui-ci a lu les CGV, reconnu et accepté leur validité. Le fait de cliquer sur le bouton "Envoyer les Données" constitue une acceptation du contrat de LOGICSALE conformément aux CGV. LOGICSALE a le droit de refuser la proposition pour toute raison. L'acceptation de la proposition par LOGICSALE est confirmée par un e-mail de confirmation dans lequel le CLIENT est également informé de la période initiale choisie du contrat.

5 Durée du Contrat; Résiliation - Annulation

5.1 Durée

Après l'acceptation de la proposition faite par le CLIENT à LOGICSALE, le contrat rémunéré à la commission commence. Les jours d'essai gratuits restants éventuellement sont pris en compte et n'expirent pas. La durée initiale du contrat est basée sur le choix du CLIENT fait dans le formulaire de demande. Le contrat est automatiquement renouvelé pour la durée initiale choisie par le CLIENT, si celui-ci n'a pas été résilié précédemment par les règles de l'article 5.2 de l'une des parties. Si le CLIENT a choisi une période initiale du contrat de 3 mois, celui-ci peut changer le contrat actuel en un contrat de 12 mois avec les conditions de prix appropriés comme énoncées dans la liste des prix. La durée du contrat et les prix du contrat de 12 mois seront calculés ici dès la date de modification, et non pas uniquement à partir de la date d'expiration du contrat actuel. Pour des prolongations à venir du contrat, la nouvelle durée du contrat est valide.

5.2 Résiliation

Le délai en vue de l'annulation appropriée du contrat est de 30 jours avant l'expiration de la durée initiale choisie du contrat ou la durée choisie du contrat prolongé. Comme précisé dans l'Article 6 de ces CGV, le CLIENT est tenu de payer une indemnité jusqu'à la fin du contrat, indépendamment de savoir si et dans quelle mesure celui-ci utilise réellement le LOGICIEL.

5.3 Résiliation pour Motif valable

La résiliation extraordinaire pour motif sérieux reste non affectée par la disposition à l'article 5.2. Pour LOGICSALE, les raisons qui suivent sont considérées comme raisons importantes:

- l'ouverture d'une procédure d'insolvabilité portant sur les actifs du CLIENT ou le dépôt d'une demande en vue de l'ouverture d'une procédure d'insolvabilité ou le refus d'une demande pour manque d'actif;
- la violation des dispositions essentielles de ces CGV par le client malgré un avertissement ou
- si le CLIENT est en défaut de plus de 8 jours des frais mensuels dus à LOGICSALE, malgré les rappels.

En cas de résiliation immédiate justifiée par LOGICSALE, le CLIENT doit toujours à LOGICSALE une indemnité pour dommages et intérêts rencontrés en raison de la résiliation. Ici, la moyenne des factures des trois derniers mois avant la résiliation sert de base pour le calcul, ou si le contrat dure depuis moins de trois mois au moment de la résiliation, le montant de la facture lors du dernier mois avant l'avis de résiliation sert de base.

5.4 Formulaire d'Avis de Résiliation

L'avis de résiliation sera uniquement donné par écrit ou par courrier. L'envoi d'un e-mail ou fax n'est pas suffisant.

5.5 Conséquences de la Résiliation

Dès la résiliation de ce contrat, pour quelque raison que ce

soit, LOGICSALE fera disparaître le compte personnel du CLIENT et supprimera le compte. Les prix sont remis à leurs prix initiaux après l'expiration de la période du contrat (c'est à dire, avant le début de la période du contrat). Si le CLIENT ne souhaite pas cela, il a la possibilité d'arrêter l'optimisation des prix sur son compte personnel dans le LOGICIEL, avant la fin de la période du contrat. Les prix restent alors au niveau de la dernière optimisation.

- Le CLIENT a la possibilité de retirer son annulation du contrat à tout moment. Le CLIENT est informé de cette possibilité chaque fois que celui-ci se reconnecte au LOGICIEL après l'annulation du contrat. Si le CLIENT clique sur "Se diriger vers la base vendeur et annuler l'annulation maintenant", alors l'annulation devient sans effet. Le contrat se poursuit. Une fois qu'un clic a été fait sur le bouton pour continuer le contrat, la période initiale du contrat est réinitialisée et commence à 0. Si le CLIENT est passé à un contrat d'une période de 12 mois et clique sur poursuivre le contrat après l'annulation, la période de 12 mois est réinitialisée.

6 Rémunération ; Défaut de Paiement par le CLIENT

- Obligation d'Information du CLIENT; Calcul et Montant de la Rémunération (Commission mensuelle)

- Le CLIENT a l'obligation de payer la rémunération détaillée à l'Article 6.1.3 à LOGICSALE pour l'utilisation du LOGICIEL. La rémunération dépend du nombre d'articles que le CLIENT a vendu sur la plateforme AMAZON et de la durée initiale choisie du contrat.

L'indemnisation est calculée de manière rétroactive sur une base mensuelle, basée sur le nombre total d'articles vendus par le CLIENT depuis la dernière période de facturation (période comptable) par l'intermédiaire du compte AMAZON. Le CLIENT a l'obligation d'informer LOGICSALE sur le nombre total de produits vendus par l'intermédiaire d'AMAZON. Cette obligation d'informer LOGICSALE est remplie par le CLIENT, comme mentionné à l'article 2.4 de ces CGV en communiquant les données de connexion et le mot de passe de son compte AMAZON à LOGICSALE et lorsque le CLIENT maintient ses données de connexion et mot de passe à jour sur son compte personnel du LOGICIEL. Pour calculer l'indemnisation mensuelle, le LOGICIEL se connecte au compte du CLIENT à la date de facturation mensuelle et lit le nombre d'articles vendus par le CLIENT par l'intermédiaire du compte AMAZON, lors de la période comptable.

- Le calcul de la commission mensuelle que le CLIENT doit payer à LOGICSALE est basé sur l'intégralité du montant des produits vendus par le CLIENT (c'est-à-dire tous les produits vendus comme annoncé par AMAZON au CLIENT dans l'"État des Commandes"), que le CLIENT a vendu via la plateforme AMAZON, par l'intermédiaire du compte AMAZON (en particulier le compte) qui a été transmis à LOGICSALE dans l'élaboration du contrat initial. Ceci est toujours applicable, indépendamment des annulations, aux remboursements et retours. Si le CLIENT possède plusieurs comptes AMAZON, les frais et commissions sont calculés séparément pour chaque compte AMAZON et compte LOGICIEL respectif à LOGICSALE. L'indemnisation ne dépend pas du fait que le CLIENT utilise ou non et dans quelle mesure celui-ci utilise le LOGICIEL. Une partie de la rémunération est pour l'utilisation du LOGICIEL proposé par LOGICSALE, ainsi que pour l'assistance mentionnée sur le site Internet dans les délais de service spécifiés.

- Le montant de l'indemnisation dépend de la liste des prix actuelle de LOGICSALE qui est publiée sur le site Internet www.logicsale.fr. La liste des prix fait partie du contrat entre LOGICSALE et le CLIENT.

- La compensation contre une réclamation de LOGICSALE ou l'application d'un privilège par le CLIENT est uniquement autorisée dans le cas où la compensation ou retenue sous-jacente de la contre-réclamation est non contestée, légalement établie et reconnue par LOGICSALE.

- Violation de l'Obligation d'informer LOGICSALE / Révocation des Informations demandées aux Fins de Facturation

- Le LOGICIEL fait des contrôles automatiques 7 et 3 jours avant l'émission de la facture que le CLIENT soit en conformité ou non avec le règlement comme indiqué à l'article 2.4 de ces CGV pour fournir à LOGICSALE les données de connexion afin d'obtenir l'accès au compte AMAZON. Si le LOGICIEL ne peut pas se connecter au compte AMAZON du CLIENT, LOGICSALE informe le CLIENT au sujet des données de connexion manquantes ou

erronées et demande au CLIENT de mettre des données de connexion exactes au compte Amazon.

Si le LOGICIEL ne peut identifier le nombre d'articles vendus, conformément à l'Article 6.1 de ces CGV, lors de la période de facturation respective, l'indemnisation est calculée comme suit:

- Si la durée du contrat entre LOGICSALE et le CLIENT est de plus de 2 mois au moment de la génération de la facture, la moyenne des 2 dernières factures, mais un maximum de 6 factures hors taxes est pris. La valeur calculée de la facture est prise comme frais mensuel jusqu'à ce que le compte Amazon soit à nouveau disponible. Si la valeur moyenne de la facture est inférieure au coût minimum de 47,50 euros, le coût minimum est facturé.
- Si la durée du contrat entre LOGICSALE et le CLIENT est inférieure à 2 mois, la facture est calculée sur la base du nombre total de revues client que le CLIENT a reçu lors de la période comptable sur la plateforme AMAZON. Le nombre fixé de revues est multiplié par un coefficient de 7 et le prix par article comme indiqué dans la liste des prix.

En plus des coûts de traitement pour la détermination manuelle du nombre de notations, y compris un écart de prime de risque (supplément de différence) est facturée. Les dispositions susmentionnées ne s'appliquent pas si le CLIENT peut prouver que celui-ci n'est pas responsable de la violation de l'obligation d'informer LOGICSALE.

6.2.2 Le CLIENT a la possibilité de remplir son obligation d'informer LOGICSALE et d'entrer les données de connexion actuelles du LOGICIEL à tout moment. Pour la prochaine période de facturation, l'indemnisation est calculée conformément à l'article 6.1. Si cet avis est donné dans un délai de 14 jours après la réception de la facture calculée selon le paragraphe 6.2.1., LOGICSALE annulera la facture actuelle et créera de manière rétroactive une nouvelle facture sur la base des articles vendus (article 6.1). LOGICSALE peut demander une rémunération conformément à la liste des prix pour cette facturation manuelle, le supplément de différence est alors annulé conformément à l'article 6.2.1. Si la facture nouvellement créée est inférieure à la facture initiale, sur la base de la facture délivrée conformément à l'article 6.1 et si la facture originale a déjà été payée, alors le CLIENT recevra un remboursement correspondant. LOGICSALE déterminera, à sa propre initiative, si le montant qui doit être remboursé sera déduit de la prochaine facture ou transféré au comptant.

6.2.3 Si le CLIENT peut prouver à LOGICSALE que son compte AMAZON est définitivement coupé, de sorte que celui-ci ne peut plus effectuer de ventes par l'intermédiaire de la plateforme AMAZON, LOGICSALE lui facturera uniquement la rémunération minimum selon la liste des prix, commençant à la date de la déclaration et le mois civil suivant jusqu'à la résiliation du contrat. Ceci ne s'applique pas si le CLIENT change ses données de compte conformément à l'article 6.6.

6.3 Conditions de Paiement et Dispositifs

La rémunération de LOGICSALE est toujours due dès la facturation. Le "prélèvement automatique" est la méthode de paiement convenu entre LOGICSALE et le CLIENT, à condition que le CLIENT possède un compte bancaire dans une banque domiciliée au sein de la France. LOGICSALE déduit le montant de la facture à partir du compte bancaire déposé du CLIENT au plus tôt à la date de la facture. Si le prélèvement automatique ne peut être réalisé avec succès, LOGICSALE calcule des frais conformément à la liste des prix. Le CLIENT peut fournir la preuve que les frais calculés n'ont pas été engagés ou que ceux-ci sont considérablement inférieurs aux frais calculés. LOGICSALE se réserve le droit de fournir des preuves supplémentaires concernant le dommage encouru. Si le CLIENT ne participe pas à la méthode de paiement du prélèvement automatique, le montant de la facture doit être reçu dans un délai de sept jours après que la facture ait été émise sur le compte bancaire de LOGICSALE. LOGICSALE est autorisé à facturer des frais de traitement conformément à la liste des prix dans ce cas particulier. En cas de paiement par virement bancaire, le numéro de la facture et le numéro de compte doivent être indiqués pour justifier le paiement. Un paiement avec des informations erronées est considéré comme non reçu. Des frais sont facturés pour le rapprochement manuel entre le débiteur et le paiement conformément à la liste des prix.

6.4 Défaut par le CLIENT

6.4.1 En cas de tout retard de paiement par le CLIENT, LOGICSALE est autorisée à

- a) calculer des intérêts au taux de 8 points de pourcentage au-dessus du taux de base ;
- b) encaisser les amendes échues conformément à la liste des prix et
- c) arrêter tous les services relatifs au LOGICIEL, en particulier l'optimisation des prix, indépendamment de la forme et de son avancement, et à refuser au CLIENT l'accès au LOGICIEL. LOGICSALE informera immédiatement le CLIENT des services arrêtés.

D'autres réclamations de LOGICSALE, notamment le droit de résilier immédiatement le contrat et de facturer des frais supplémentaires concernant les dommages, restent non affectées.

6.4.2 Si le CLIENT paie le montant exigible, l'accès au LOGICIEL de LOGICSALE sera à nouveau accordé au plus tard dans un délai d'une semaine à compter de la réception du paiement. LOGICSALE est autorisée à demander un dépôt raisonnable de la part du CLIENT. Un montant égal à deux fois le montant par lequel le CLIENT était en défaut est considéré comme approprié dans ce cas. Le dépôt est dû sept jours après la réception de l'avis approprié de LOGICSALE. Si le paiement n'est pas fait à temps, LOGICSALE est à nouveau autorisé à bloquer l'accès du CLIENT au LOGICIEL. LOGICSALE est autorisée à utiliser le dépôt de garantie pour couvrir les frais engagés par le retard qui est cause par le CLIENT (par exemple, honoraires d'avocat et frais de justice). LOGICSALE facturera le dépôt trois mois après la résiliation du contrat au plus tard et, finalement, remboursera le crédit existant au CLIENT. Un droit préalable au remboursement du CLIENT n'existe pas.

6.5 Avantages supplémentaires de LOGICSALE.

Si LOGICSALE fournit des services supplémentaires qui dépassent les avantages payables conformément à ces CGV, LOGICSALE aura droit de facturer une indemnisation séparée pour ces services. Sauf si les parties en ont convenu autrement par écrit, le taux horaire comme convenu dans la liste des prix s'appliquera. Pour ces services, les dispositions de ces CGV s'appliquent en conséquence, sauf si les parties en ont convenu autrement par écrit.

6.6 Remplacer les Données de Compte Amazon

Si le CLIENT échange les informations relatives au compte AMAZON qui sont également stockées dans le LOGICIEL de LOGICSALE avec un autre compte Amazon, LOGICSALE a droit de choisir librement quel compte Amazon utiliser pour calculer la commission mensuelle. Particulièrement, la création d'un nouveau compte Amazon par le CLIENT qui est ensuite utilisé pour poursuivre de manière standard les ventes et ainsi n'ayant plus de ventes importantes sur le compte original Amazon ou étant même coupé est considéré comme un échange des informations relatives au compte.

6.7 Livraison des factures

LOGICSALE envoie toutes les factures par voie électronique, c'est-à-dire par e-mail, ou autorise un téléchargement. Si le CLIENT demande à recevoir une facture par voie postale, LOGICSALE a droit de facturer les frais de traitement et d'affranchissement conformément à la liste des prix par facture. Il en est de même si le CLIENT a convenu de recevoir les factures par e-mail, mais ne possède pas une adresse e-mail valide ou n'en a pas déposé une dans le LOGICIEL.

6.8 Tous les prix mentionnés ci-dessus excluent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

7 Droit d'auteur et Droits de Propriété

7.1 Droits de Propriété

Le LOGICIEL et le contenu du site Internet de LOGICSALE sont la propriété exclusive de LOGICSALE. Ces CGV ne constituent pas un transfert de propriété au CLIENT. Les noms, marques et logos de "LOGICSALE" sont protégés par un droit d'auteur et ne peuvent être imités, reproduits ou utilisés sans l'accord explicite écrit de LOGICSALE.

7.2 Restrictions de l'Utilisateur

Le CLIENT n'est pas autorisé à copier les sites Internet de LOGICSALE, intégralement ou partiellement, et n'a pas le droit non plus de vendre l'utilisation du LOGICIEL, en intégralité ou

en partie, à un tiers ou de transférer gratuitement le LOGICIEL. Le CLIENT ne peut pas modifier ou reproduire le LOGICIEL, de façon permanente ou même temporaire, en intégralité ou en partie, indépendamment de la forme sous laquelle ceci intervient. Le CLIENT ne peut utiliser ou publier les données relatives au prix et à la concurrence qui sont rassemblées et compilées par le LOGICIEL sur d'autres plateformes, comptes ou sites Internet. L'utilisation de toutes données sous toutes formes, à toutes fins autres que l'optimisation des prix de vente du CLIENT à partir du LOGICIEL est interdite sans l'accord préalable écrit de LOGICSALE.

8Garantie et Responsabilité

- 8.1Le CLIENT a l'obligation d'informer immédiatement par e-mail LOGICSALE après avoir détecté tout défaut dès leur découverte et fournir une description détaillée du défaut et de ses effets.
- 8.2.Si le LOGICIEL est défectueux, LOGICSALE a droit et a l'obligation d'améliorer les défauts immédiatement après la survenance du défaut, si le CLIENT a agi et s'est conformé conformément à l'article 8.1. Les conditions techniques incontrôlables qui ne peuvent être contrôlées par LOGICSALE ne sont pas considérées comme des défauts si celles-ci réduisent la qualité des services et le LOGICIEL.
- 8.3Si une correction du/des défaut(s) échoue, malgré les deux efforts d'amélioration ultérieurs, le CLIENT peut demander une réduction appropriée des coûts dans un délai d'un an après que le défaut ait survécu. La réduction peut être demandée uniquement pour le futur, une réduction rétroactive n'est pas possible.
- 8.4LOGICSALE est responsable envers le CLIENT pour les dommages, sauf en cas de violation du contrat, uniquement si et dans la mesure où LOGICSALE, ses représentants légaux, membres du bureau ou autres agents ont agi de manière intentionnelle ou ont commis une faute grave. En cas de violation du contrat, LOGICSALE est responsable pour tout comportement coupable de ses représentants légaux, membres du bureau ou autres agents.
- 8.5 La responsabilité de LOGICSALE est limitée, sauf en cas de faute grave ou faute intentionnelle de LOGICSALE, son représentant légal, membre du bureau ou autres agents, au montant des dommages typiquement prévisibles à la clôture du contrat. La responsabilité pour dommages indirects résultant d'économies non engagées et dommages consécutifs au CLIENT, en particulier les profits perdus, n'existe pas dans ces cas. Toutes les clauses et limitations de non responsabilité ne s'appliqueront pas aux dommages résultant d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, et dans le cas de règlements légaux obligatoires.
- 8.6Tous les contrats avec les acheteurs sont conclus directement entre le CLIENT et les acheteurs sur AMAZON sur une plateforme Amazon. Par conséquent, LOGICSALE n'est en aucun cas une partie aux contrats signés entre les acheteurs et le CLIENT sur la plateforme AMAZON et par conséquent, n'a aucune obligation contractuelle. Ceci s'applique même si les contrats conclus par le CLIENT et les acheteurs contiennent des prix que le CLIENT a publié par l'intermédiaire du LOGICIEL.
- 8.7Dépendance du LOGICIEL à l'égard de la Technologie d'AMAZON
- 8.7.1 Le Logiciel est basé sur la technologie possédée par AMAZON. Le CLIENT convient d'utiliser le LOGICIEL conformément à ces CGV, aux conditions générales de vente d'AMAZON et aux conditions en vue de la participation sur le marché AMAZON, uniquement aux fins d'optimisation des ses prix sur AMAZON.
- 8.7.2Certains changements effectués par AMAZON peuvent rendre l'utilisation du LOGICIEL techniquement obsolète ou invalide, indépendamment du contrôle et de la volonté de LOGICSALE. Si un tel événement se produit, le CLIENT ne pourra pas faire de réclamations contre LOGICSALE tant que LOGICSALE a immédiatement informé le CLIENT de l'événement et de ses conséquences. Si le CLIENT a payé une indemnisation pour les périodes après l'événement, LOGICSALE a l'obligation de rembourser ces paiements.
- 8.7.3LOGICSALE n'est pas responsable pour l'intégrité, l'exhaustivité, l'exactitude, la précision et la mise à jour des informations et de la base de données qu'AMAZON fournit.

LOGICSALE n'a pas de droit d'auteur ou autres droits concernant les informations et données d'AMAZON. Ces informations et données sont la propriété exclusive de la société AMAZON.

- 8.8La responsabilité de LOGICSALE est exclue, si le CLIENT n'utilise pas le LOGICIEL conformément aux documents, comme expliqué par et exposé sur les pages FAQ des sites Internet de LOGICSALE, ou celui-ci ne peut utiliser le LOGICIEL en raison de défaillances matérielles ou des logiciels dans la gamme de puissance du CLIENT, ou à cause de son accès Internet qui gêne l'utilisation ou rend l'utilisation du LOGICIEL impossible.
- 8.9LOGICSALE ne sera pas responsable de la pertinence du LOGICIEL pour les besoins du CLIENT. LOGICSALE ne garantit pas un succès certain des ventes du CLIENT et n'assume aucune responsabilité pour cela.
- 8.10LOGICSALE a droit de limiter ou stopper le LOGICIEL de manière temporaire ou permanente après une notification à temps du CLIENT lorsque nécessaire, pour des raisons de sécurité publique, des opérations de sécurité du réseau, la maintenance de l'intégrité du réseau, l'interopérabilité des services, ou la protection des données. Par conséquent, les réclamations du CLIENT contre LOGICSALE à cause des raisons mentionnées ci-dessus sont nulles, si LOGICSALE a informé immédiatement le CLIENT de l'incident et de ses conséquences. Si le CLIENT a payé une indemnisation pour les périodes après l'événement, LOGICSALE a l'obligation de rembourser ces paiements.
- 8.11Le CLIENT sera informé à l'avance lorsqu'une opération liée à l'utilisation ou travaux techniques nécessaires concernant le LOGICIEL sont réalisés par LOGICSALE, tant bien que l'utilisation du LOGICIEL est affectée. Les travaux de maintenance sont réalisés en dehors des heures ouvrables normales (9h00 à 20h00), sauf si les travaux de maintenance sont considérés comme une mesure urgente par LOGICSALE. Lors des travaux de maintenance, les prix du CLIENT ne sont pas mis à jour. Les réclamations du CLIENT en raison des travaux de maintenance de ce type sont exclues, sauf dans le cas où LOGICSALE n'a pas informé le CLIENT ou que les travaux de maintenance réalisés à un moment divergent des périodes de fonctionnement indiqués ci-dessus ou prennent plus de temps que le temps techniquement nécessaire.

9FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, ces CGV et obligations des parties ne s'appliquent pas. Si l'interruption du LOGICIEL dure plus de 2 mois, l'une ou l'autre des parties a droit de résilier le contrat sans avis. Les réclamations supplémentaires des parties n'existent pas dans un tel cas.

10Modification des Conditions Générales de Vente

LOGICSALE se réserve le droit de modifier ces CGV à tout moment, aussi longtemps qu'un délai raisonnable pour l'avis d'au moins quatre semaines est conservé avant le changement.

L'annonce des CGV modifiées est faite en postant une notification sur le site Internet www.logicsale.fr, indiquant la date effective de la publication et par notification e-mail que le CLIENT reçoit. Si un CLIENT ne conteste pas les modifications de ces nouvelles CGV dans un délai de deux semaines à compter de la réception de la notification, les CGV modifiées seront considérées comme acceptées par le CLIENT. Dans l'annonce de la modification, l'importance de la période de deux semaines est accentuée. Si un CLIENT conteste les changements apportés aux CGV, LOGICSALE a droit de résilier le contrat existant dans un délai d'une semaine à compter de la réception de la contestation par le CLIENT, avec date d'effet à laquelle le changement des CGV entrera en vigueur. Le CLIENT affecté ne peut faire valoir toutes revendications contre LOGICSALE à cause de ceci. Si LOGICSALE n'utilise pas le droit de résiliation du contrat avec le CLIENT, le contrat continuera sur la base des CGV qui sont en vigueur depuis le début du contrat.

11Confidentialité et Sécurité des Données

11.1Confidentialité des Données

LOGICSALE réunit et stocke toutes les données relatives au CLIENT ainsi que ses informations personnelles (telles que les

coordonnées bancaires, l'adresse IP, le numéro d'enregistrement et le mot de passe de LOGICSALE et AMAZON etc.). Les données personnelles sont utilisées à des fins administratives au sein du LOGICIEL et de son optimisation. L'utilisation est uniquement destinée à LOGICSALE. LOGICSALE se réserve le droit de fournir ces données à leurs agents ou à des tiers si un tel avis est nécessaire pour la conformité contractuelle avec ses CGV. LOGICSALE informera ces personnes sur la confidentialité des informations et s'engagera à la confidentialité des données conformément aux dispositions statutaires. Un transfert des données aux tiers, notamment à des fins publicitaires, sera uniquement accordé après le consentement explicite du CLIENT. Le CLIENT a droit de demander à tout moment des informations sur les données stockées et de demander leur correction ou suppression. Si la convivialité du LOGICIEL est limitée ou n'est plus possible pour cette raison, LOGICSALE n'est pas responsable.

11.2 Sécurité des Données

LOGICSALE prend toutes les mesures appropriées pour protéger les informations personnelles du CLIENT collectées sur son site Internet. Ceci intervient notamment par l'utilisation de pare-feux et de logiciels antivirus, ainsi que par l'utilisation du protocole de sécurité SSL par Thawte et autres mesures de protection.

11.3 Cookies

Pour le fonctionnement intégral et stable du LOGICIEL, le CLIENT doit autoriser les cookies. Un cookie stocke les informations relatives à l'utilisation Internet du CLIENT lorsque celui-ci accède aux sites de LOGICSALE (pages consultées, date et heure de la consultation, etc.). Ces informations peuvent être lues par LOGICSALE lors des visites ultérieures par le CLIENT. Le CLIENT peut contester l'usage des cookies en changeant les paramètres de son navigateur Internet. Le CLIENT est informé du fait que certaines fonctions du LOGICIEL peuvent ne pas fonctionner correctement en faisant cela.

12 Autres

12.1 Règles de preuves

Les enregistrements et en particulier l'utilisation des numéros d'identification personnelle et mots de passe comme utilisés par le CLIENT et effectués par le matériel technique de LOGICSALE supposent l'utilisation par le CLIENT. Il est de la responsabilité du CLIENT de le prouver autrement. Toutes les données techniques relatives au CLIENT, en particulier les enregistrements et statistiques qui sont utilisés par LOGICSALE, sont conservés comme preuve et stockés.

12.2 Exigence Écrite ; Non exercice de Droit

Ces CGV régissent toutes les obligations des parties qui ont conclu le contrat. D'autres contrats requièrent la forme écrite. Ceci s'applique également pour une renonciation de l'exigence écrite. Si l'une des parties n'allègue ni le défaut de réalisation ni la réalisation inadéquate d'une obligation contractuelle, il n'est pas indiqué que la partie renoncera à ses droits ou à l'exécution des autres obligations conformément à ce contrat. Un exercice tardif ou omission ou manque ou omission d'exercer un droit contractuel ne peut être interprété comme une renonciation à l'exercice de ce droit. Pour les droits de garantie du CLIENT, l'article 8 s'applique.

12.3 Transfert

LOGICSALE se réserve le droit de transférer les droits conformément aux CGV sans avis à toute autre entité légale.

12.4 Loi Applicable - Tribunaux Compétents

Le lieu de juridiction de LOGICSALE est Cologne, Allemagne. Il s'agit uniquement des lois allemandes applicables, sauf dans les cas convenus autrement. Pour tous les contentieux juridiques entre les parties, Cologne est le lieu de juridiction si les deux parties sont des commerçants, personnes morales selon le droit public ou le droit public des fonds spéciaux.